

Hors-forfait téléphonique a cause d'une connexion internet

Par regliss67, le 09/04/2011 à 11:53

Bonjour,

Je vien de changer d'opérateur téléphonique en délaissant SFR pour rejoindre CREDIT MUTUEL. J'ai donc pris un forfait sans internet illimité a 22 euros environ et smartphone a 1 euros de plus. Cela ne fais même pas un mois que je suis avec eux et je viens d'atteindre un hors forfait dépassant les 200 euros car mon portable se connectait tout seul a internet. C'est tout simplement aberreant et je voulais vous demander si je peut déposer un recour au tribunal ou faire autre chose qui me permetterai de recupérer l'argent de l'hors forfait. Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement, MORITZ Régis.